

**COMPTE RENDU  
DE SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
MARDI 25 JUIN 2024**

Réuni sous la présidence de Madame Nathalie LALLIER, Présidente du CCAS.

Secrétaire de séance : Leslie VEFFOND

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

**PREND ACTE** des décisions prises par Madame la présidente du CCAS par délégation du Conseil d'Administration en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DEL-2024-011** : APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion 2023 du comptable du Centre Communal d'Action Sociale.

**DEL-2024-012** : ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2023.

**DEL-2024-013** : VOTE à l'unanimité l'affectation du résultat 2023.

**DEL-2024-014** : FIXE à l'unanimité la tarification et les conditions d'accès des services, sorties et activités à destination des seniors.

**DEL-2024-015** : APPROUVE à l'unanimité la convention de partenariat de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la convention d'utilisation du portail extranet « Espace Partenaires » et l'adhésion à ce partenariat.

**DEL-2024-016** : PREND ACTE à l'unanimité des aides sociales facultatives accordées entre le 19 mars 2024 et le 4 juin 2024.

Fait à Paray-Vieille-Poste, 25 juin 2024.

La Présidente du CCAS,



The image shows a circular official stamp of the CCAS of Paray-Vieille-Poste. The stamp contains the text 'Mairie de Paray-Vieille-Poste' around the perimeter and 'C.C.A.S.' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'N. Lallier'. Below the stamp, the name 'Nathalie LALLIER.' is printed in a standard font.

Nathalie LALLIER.